

# CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JUILLET 2014

A 20 H 30

## COMPTE RENDU

Etaient présents : Mrs, Mmes CLEMENT Françoise, RATHIER Sébastien, DUGENETET Jacques, ROZANSKI Sigismond, GARRIVIER Laure, BONNEFOND Germaine, VALLENSANT Pierre, DOITRAND Françoise.

Etaient absents : Mme SIMONIN Annie, Mr FOLGUERAL Joël.

Secrétaire de séance : Mme BONNEFOND Germaine.

### **I – BILAN DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUILLET 2014 :**

Madame CLEMENT reprend les différents sujets abordés lors de la séance du 07 juillet 2014. Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.

### **II – TRAVAUX :**

#### 1 - Travaux secteur de la mairie :

Un point est fait sur l'avancée des travaux : les conditions météo posent quelques problèmes par rapport aux délais. Il a été demandé à l'entreprise COLAS de mettre les moyens pour respecter ces délais et mettre le village dans de bonnes conditions avant la fête du 15 août.

#### 2 - Travaux EP Montée de la Chaux (SIE La Bombarde) :

Le chantier est terminé. La place a été remise en état.

#### 3 - Mise en accessibilité de l'école :

En ce qui concerne le bâtiment, le chantier est terminé :

- Création d'un WC aux normes d'accessibilité + déplacement d'un lavabo
- Transformation d'une fenêtre en porte accessible
- Déplacement d'un radiateur
- Mise aux normes électriques

Reste à faire fin août : changement d'un poteau de soutien du préau avec réutilisation d'une poutre issue de la démolition des garages. (entreprise Terrier).

#### 4 - Aménagement des abords de l'église :

Les garages ont été démolis. Les murs en pierre ont été rejointés.

Restent à faire : crépi sur le mur, caniveau eaux de surface, aménagements paysagers (plantations) et de surface.

### **III – FINANCES :**

#### 1 - Voirie 2015 : Demande de subvention :

4 devis sont présentés aux membres du Conseil Municipal pour les secteurs suivants : Montée de la Chaux (du ralentisseur au lieu-dit « Le Poteau », GrandForge, Route de la Croix Bleue (du Chemin Défendu à la RD26), La Mignerie (RD1 → ateliers Louvet).

Après avoir débattu au sujet des priorités et des montants financiers estimés, les membres du Conseil Municipal retiennent 2 devis pour présenter une demande de subvention auprès du Conseil Général :

- Route de la Croix Bleue (du Chemin Défendu à la RD26 : 20 504,50 € HT
- La Mignerie : RD1 → ateliers Louvet : 24 601,00 € HT

#### 2 - Ligne de trésorerie :

Le dossier « ligne de trésorerie » a été traité. En septembre, il conviendra de s'interroger sur la nécessité ou non de faire un emprunt dans l'attente des subventions estimées.

### **IV – CHOIX DU BUREAU D'ETUDES EN VUE DE L'ELABORATION D'UN PLU :**

3 Bureaux d'Etudes ont été consultés :

- Aptitudes Environnement
- Réalités
- Oxyria

Les plis-réponses sont attendus avant le 29 août 2014 à 12h.

Ouverture de ces plis le vendredi 29 août 2014 à 15h30 en mairie.

### **V – BAR-TABAC DE GREZOLLES :**

Pour l'instant, 3 gérants potentiels ont été reçus. Nous sommes dans l'attente de leurs réponses.

L'offre de gérance reste ouverte.

### **VI – ECOLE :**

En vue de mettre en place les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) prévus dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, un profil de poste a été déposé auprès de Pôle Emploi, via le Site de Proximité. Une dizaine de candidatures nous sont parvenues. 4 personnes ont été reçues. Un bilan de ces entretiens a été présenté aux membres du Conseil Municipal qui a pris sa décision :

Madame Amandine CHAUVE est retenue pour cet emploi (qualifications : Cap Petite Enfance, BAFA, compétences en informatique).

## **VII – COMMISSION CIMETIERE :**

Notre cimetière propose encore quelques places mais il semble incontournable d'envisager une extension. La commission « cimetière » qui s'est réunie à plusieurs reprises propose donc plusieurs scénarios. Des compléments d'informations sont nécessaires pour avancer sur les différents projets.

## **VIII – INFORMATIONS DIVERSES :**

- Mademoiselle Linda GAUDARD quitte son appartement impasse de l'ancienne poste le 31 août prochain.

Monsieur Jonathan MOUSSE sera le futur locataire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H.